

Le **Syndicat Autonome des Résidents et des Internes de Médecine Générale de la Région Alsace**
propose aux médecins généralistes exerçant en Alsace de devenir
Maîtres de stage et former les futurs généralistes

Comme vous le savez, le nombre de médecins généralistes va progressivement diminuer jusqu'en 2025, faute d'anticipation par rapport à un *numerus clausus* trop restrictif pendant trop longtemps.

Désormais, le *numerus clausus* a été relevé, et nous devons absorber chaque année un nombre d'internes toujours plus important. Les internes de médecine générale doivent tous faire, au moins 6 mois de stage en cabinet de médecine générale. Depuis peu, il est également possible d'accueillir des étudiants en médecine de la 4^e à la 6^e année. Ces stages sont particulièrement importants pour que les futurs internes s'identifient au métier de généraliste et choisissent en connaissance de cause cette spécialité à l'issue du deuxième cycle.

Nombre d'internes de médecine générale n'ont pas eu cette chance et découvrent tardivement lors de l'internat cet exercice alors qu'ils ont déjà choisi de s'engager dans une autre voie (par des formations complémentaires en médecine d'urgence, gériatrie, angiologie, etc.).

C'est la raison pour laquelle, nous vous demandons de bien vouloir envisager la possibilité d'accueillir des étudiants de 2^{ème} et/ou 3^{ème} cycle, sans quoi la réalisation de nos stages obligatoires risquera rapidement d'être mise en péril. Les critères pour devenir maître de stage sont les suivants :

- Etre installé depuis au moins 3 ans
- Exercer la médecine générale à titre principal (pas de MEP exclusif)
- Participer à des Formations Médicales Continues (FMC)

Chaque mois de formation d'un interne dans votre cabinet est rémunéré à hauteur de 600€. En outre, les maîtres de stage en exercice témoignent d'une grande satisfaction dans la transmission et le perfectionnement de leur savoir, ce compagnonnage est d'ailleurs très valorisant vis-à-vis des patients et permet de nouer des liens avec des futurs remplaçants.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Dr Michel Kopp (michelkopp@evc.net) ou Dr Michel Lévêque (leveque.m@wanadoo.fr), professeurs associés de médecine générale.

La médecine générale a besoin de vous pour former une relève de qualité.

Anabel SANSELME, Secrétaire Générale

Aurélie GEISSEL, Présidente

Siège social : 11 rue d'Entzheim - 67200 Strasbourg <http://www.sarra-img.com/> - contact@sarra-img.com